

MUSÉES ROYAUX

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE

Dossier concernant une tête d'af
Vieillard, ^{attribuée à C. De Vos} offerte en vente
par M^r. Guffens.

no. 1551.

1551 M^r. Guffens - Bask. d'un vieillard attribué à C. De Vos.

NUMÉRO
ORDRE.

DATE
DE LA PIÈCE.

ANALYSE.

Dossier versé au dossier no. 2638 (Londres nuyel).

4-2-35

floucelly

Brouelle 30 mai 1875

Monsieur

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 1551

1881.

J'ai l'honneur de vous
faire savoir par celle-ci, que
sur les instances de Monsieur
Stingeneys, j'accuse l'offre de
quinze cents francs pour le
tableau attribué à C. de Vos.

Veuillez agréer, Monsieur,
l'assurance de ma haute
Considération.

Jod. Friedlaender

À Monsieur le Membre de la
Commission Directrice du Musée Royal
de peinture et de sculpture à Brouelle.



Ministère
DE
L'INTÉRIEUR.
DIRECTION GÉNÉRALE
DES
Beaux-Arts

Bruxelles, le 5 juin 1873

1551

Monsieur Hissman,

Je vous prie de bien vouloir
nous envoyer le plus tôt possible
les pièces nécessaires pour liquider
le prix du tableau cité par
M. Guffens au numéro - M. Guffens
a acheté un tableau dont il
doit acquitter le prix le 15 de ce
mois et il a besoin de réunir
toutes les dépenses pour le mettre
en règle.

agréé, Monsieur, l'assurance
de vos sentiments distingués

D. Holling

151

Entre Monsieur Louis Gallait, Président de la
Commission Directrice du Musée royal de peinture et de
sculpture de Belgique, d'une part;

Et Monsieur G. Guffens, à Bruxelles, d'autre part;

Il a été convenu ce qui suit:

M. Guffens déclare céder aux dits Musée pour la somme
de quinze cents francs un portrait de vieillard attribué à
Cornille Jeros. - Cette peinture sur bois mesure 37 centimètres
de hauteur sur 28 centimètres de largeur.

Le paiement de la somme susmentionnée sera effectué
dès que les formalités de la comptabilité auront été
remplies.

Fait en double à Bruxelles le 8 juin 1875.

Le Président

Louis Gallait

G. Guffens

1551

Le soussigné déclare qu'il lui est dû par les
Musées Royaux de Peinture et de sculpture la somme
de quinze cents francs (F 1500) pour union d'un
portrait de vicillan attribué à C. du Vas.

soo prius Guffen

Bruxelles le 6 juin 1875.

On la présente déclaration s'élevant
à la somme de quinze cents francs.

Le Secrétaire,

W. Stieffens

Le Président,

Louis Tallait

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N^o. 1551

1551

Brem. 6 Juin 1847

à Mr. le Ministre
des Intérieurs

Vous avons l'honneur
de vous informer que nous
venons d'acquiescer de
Mr Guffens pour la somme
de 1500 francs, un portrait
de Villard, attribué à
Caru. De Vos.

Les qualités de peinture
qui distinguent cet
ouvrage nous ont engagé
à en conclure l'achat
d'urgence. Nous joignons
en conséquence à cet
présent les pièces nécessaires
pour la liquidation de la
somme précitée
vous priant Mr le Min.
d'acquiescer l'usage de cette
Bande Coe. Le Président
Le Secrétaire. *A. J.*